

Commentaire sur l'établissement de Maudave à Madagascar

Le 26 juillet 1768 - Dumas au ministre

Au dossier du Général Dumas aux Archives du Tarn et Garonne à Montauban, cote 20J-130

Longue péroraison, où Dumas fait preuve, à propos de Madagascar, d'une expertise qu'il n'a pas. De ce propos verbeux on retient qu'il se dit entièrement d'accord avec Maudave. Cependant il ne croit pas au « succès prompt et facile que présente son imagination vive », il critique le choix de s'établir au Fort Dauphin et plus généralement sur les côtes, affirmant qu'il a convaincu Maudave de s'installer au centre de l'île. Il apparaît que son souci majeur est de ne pas déranger la traite côtière sur laquelle il entend garder la haute main. Enfin il juge l'entreprise inopportune : « si j'avais pu être consulté sur le projet de M. de Maudave, j'aurais dit que tous les moyens du gouvernement devaient être employés à mettre l'Isle de France en sûreté avant de commencer l'immense entreprise de civiliser les habitants de Madagascar et de s'en attribuer la souveraineté. »

Dans un P. S. du 6 août 1768, on apprend l'arrivée de la flûte *la Garonne* du Fort Dauphin où elle a chargé 397 bêtes à cornes, dont environ cent ont péri dans la traversée.

N° 3.

Du 26 juillet 1768

Monseigneur,

Je réponds en particulier comme cela se pratique ici aux deux lettres que vous nous avez fait l'honneur de nous écrire le 21 novembre dernier, et à celle du 15 janvier sur le projet d'un établissement à Madagascar.

Vous aurez vu, Monseigneur, par ma dépêche n°10 de l'expédition du *Massiac* que cet objet important ne m'a point échappé ; mais je n'en considérais pas l'exécution comme devant être si prochaine. Il faut louer le zèle de M. de Maudave, son intelligence, l'étendue de ses vues, la grande connaissance qu'il a acquise des différentes contrées de cette partie du monde et de leurs rapports entre elles : mais il est un peu enthousiasmé de son projet, et ce serait trop se flatter d'en attendre le succès prompt et facile que présente son imagination vive. Il faut s'attendre même que quelque partie de ce projet manquera absolument. Je n'ose pas espérer par exemple que la navigation et le commerce qu'il compte faire faire par une flûte du Roi de Madagascar à Pondichéry et à Bengale, rapporte le fruit qu'il en attend. Mais comme cette entreprise n'appartient pas à ce moment, il aura le temps de voir, d'examiner et de balancer toutes choses. Pour tenter cette opération, il nous faudrait ici deux flûtes de plus, les trois que nous avons déjà ne sauraient suffire aux traites de bœufs et d'esclaves sur lesquelles il faut forcer si nous ne voulons pas périr faute de main-d'œuvre, sans laquelle il ne se fera point de travaux.

En général, Monseigneur, le projet de M. de Maudave est bien vu, bien conçu ; l'exécution qui ne saurait être absolument sans difficulté, nous fera voir en quoi il peut pécher, et comme les idées de M. de Maudave et les miennes sur cet objet se rapportent parfaitement, nous ferons de concert les changements et les modifications que le bien du service exigera.

Je n'ai point été de l'avis de M. de Maudave sur le lieu où il voudrait faire son premier établissement (le Fort Dauphin), ce poste est trop près des parages que fréquentent les Anglais, la communication est trop facile par mer et par terre. Il faut cacher à l'univers les commencements d'un projet qui tend aux plus grandes choses et qui par là doit exciter la rivalité des nations ; et pour leur en dérober la connaissance, il faut s'éloigner d'elles ; M. de Maudave en convient. En conséquence, M. Grenier, commandant *l'Heure du Berger*, partira incessamment pour aller chercher à la côte orientale de Madagascar, vers la partie de Matatane, un port, havre, ou rivière propre où les vaisseaux puissent entrer, sortir et se mettre en sûreté. Il sera facile de pénétrer de là dans les terres, surtout si l'on trouve une rivière navigable, soit en canot ou en pirogue, objet important pour les transports, et l'établissement de M. de Maudave se fera au centre de l'île de Madagascar ; c'est de là qu'il donnera avec plus de succès l'essor à son génie pour capter et séduire ; c'est de là qu'il étendra plus facilement ses découvertes dans toutes les parties : c'est de là qu'il lui sera plus aisé d'ouvrir une autre

communication à la côte occidentale de l'île, parce que Madagascar est plus étroit dans cette partie. Il s'agit seulement de trouver, à l'une et à l'autre rives, des ports et des rivières qui communiquent avec le centre, car il faut peu compter sur celles qui sont marquées sur la carte, que personne jusqu'ici n'a reconnues au-dessus de leur embouchure : c'est là enfin, Monseigneur, qu'un établissement peut croître et se fortifier sans que ses progrès soient aperçus, tandis que le rivage ne sera fréquenté que par nos traites, ce qui servira de voile à l'exécution du projet général. M. de Maudave a adopté toute ces idées ; nous sommes d'accord en tout point.

Cependant les postes du Fort Dauphin et de Foulepointe seront maintenus pour la traite, et elle sera faite sur nos instructions et sous le commandement de M. de Maudave qui fera de temps en temps des voyages à droite et à gauche, pour que tout soit régi par le même esprit et que l'impulsion qu'il faut donner aux naturels du pays soit générale.

Tandis que M. Grenier fera sa découverte, M. de Maudave fera sans frais un premier voyage au Fort Dauphin sur la première flûte qui partira incessamment ; il y prendra des connaissances relatives à son objet, sera connu en qualité de chef, du roi Maimbou, le captera sans doute, car cet homme, tout ivrogne qu'il est, a reçu dès l'année dernière une forte impression du nom de Roi de France, et des avantages qu'il trouvera dans sa protection et son alliance. M. de Maudave doit retirer un grand fruit de ce voyage, si la bonne fortune seconde ses talents.

M. de Maudave est arrivé trop tard, la mauvaise saison viendra avant qu'il ait pu rien entreprendre, et dans ce cas, cela nous mènerait au mois de février prochain ; nous ferons pourtant l'impossible pour éviter ce retardement.

Entre tous les avantages que j'envisage à faire l'établissement de M. de Maudave au centre de Madagascar, j'ai oublié de compter celui de la salubrité de l'air. Le rivage est empoisonné par des exhalaisons malignes qui s'élèvent des marais et qui donnent la fièvre à tous ceux qui en approchent. Mais comme les naturels du pays qui habitent l'intérieur de l'île sont sujets à cette fièvre en arrivant sur le rivage, comme les Européens, on peut conclure que l'air qu'ils respirent ordinairement n'a pas la même malignité. Tout cela a besoin d'expérience, si j'en disais davantage, Monseigneur, je donnerais trop dans les probabilités. La seule chose dans laquelle nous ne sommes pas tout à fait d'accord, M. de Maudave et moi, est la rapidité du succès et des progrès dont il se flatte avec les petits moyens qui lui ont été accordés. Il faut être en état de donner en pareille circonstance, de donner souvent, de donner toujours, afin de capter et séduire, l'art consiste à donner des choses de peu de valeur, à les faire estimer beaucoup, à les placer avec intelligence. M. de Maudave est peut-être l'homme de France le plus propre à cela.

Mais, Monseigneur, si j'avais pu être consulté sur le projet de M. de Maudave, j'aurais dit que tous les moyens du gouvernement devaient être employés à mettre l'Isle de France en sûreté avant de commencer l'immense entreprise de civiliser les habitants de Madagascar et de s'en attribuer la souveraineté. L'Isle de France doit toujours être le château-fort, la citadelle qui protégera, qui défendra les possessions immenses, le prodigieux commerce et les ressources en tout genre que Madagascar nous promet. Sans le point d'appui de l'Isle de France, les plus grands succès à Madagascar deviendront nuls. Hors du projet de défense que j'ai eu l'honneur de vous proposer, Monseigneur, il n'y a point de sûreté ici, et si Pondichéry reste sans fortification, tout tombera à pure perte. Voilà des grandes vérités sur lesquelles il est inutile de s'appesantir ; je les ai sans doute déjà trop souvent répétées et je vous en fais mes excuses.

Il serait convenable, Monseigneur, que M. de Maudave eut des lettres de service pour être employé ici en sa qualité de Mestre de Camp. On ne peut pas trop accorder de considération à l'homme à qui on confie de grandes choses : les gens qui ont à servir sous ses ordres reçoivent une impulsion plus ou moins forte selon le degré de cette considération qui se montre au dehors ; elle m'a manqué à mon arrivée. Si j'avais porté un uniforme de Maréchal de Camp, il m'aurait plus servi à donner le branle à toute la machine, qu'une augmentation de fonds dans la Caisse. L'uniforme légionnaire a été trop longtemps ici dans l'humiliation, dans l'avilissement, dans le mépris ; avec un tel habit je n'en ai pas assez imposé aux yeux, et la plupart des hommes ne sont captés que par là. Je crois très nécessaire, Monseigneur, d'accorder à M. de Maudave des lettres de service, cela s'accordera parfaitement avec les ménagements que vous avez observé dans le titre, en vertu duquel il va commander à Madagascar : il sera sensé un officier supérieur de l'état-major de l'Isle de France

détaché à Madagascar pour veiller sur la partie des traites ; et sous ce point de vue, il n'excitera au-dehors, ni jalousie, ni rivalité. Il me paraît juste aussi, Monseigneur, qu'en rentrant au service M. de Maudave ne perde pas le fruit de ses services passés et qu'il rentre dans la concurrence générale pour le grade qui précède celui dont il est revêtu. Si pour ne pas articuler des prétentions, il s'est interdit les représentations, je me flatte que vous m'approuverez de les prendre sur moi, les grands travaux auxquels il va se consacrer, méritent qu'on soigne ses intérêts à tous égards puisqu'il les abandonne lui-même.

Je suis avec respect, Monseigneur, Votre etc.

Signé Dumas

Du 6 août 1768 : Post-Scriptum.

La flûte *la Garonne* est arrivée hier du Fort Dauphin où elle a chargé 397 bêtes à cornes, dont environ cent ont péri dans la traversée. Il y a eu quelques difficultés pour la traite dans lesquelles le chef Maimbou a eu trop de part : le Sr Glemet a tiré parti de la politique du pays et de la jalousie personnelle qui est entre les différents chefs, avec beaucoup de dextérité, et la traite s'est faite avec assez d'abondance pour qu'il ait resté plus de deux cents bêtes à cornes dans la palissade au départ de la flûte, de manière que *la Normande* trouvera son chargement en arrivant ; mais son déchargement traîne malgré moi en longueur et cela fait perdre un temps précieux.

Par les éclaircissements que je reçois du Sr Valgny, homme consommé dans la connaissance des mœurs des Madécasses, je me confirmerais dans l'opinion où je suis que ce n'est pas au Fort-Dauphin qu'il faut songer à faire un établissement permanent ; mais M. de Maudave partira sur *la Normande* ; c'est aux connaissances qu'il prendra sur les lieux qu'il faudra s'en rapporter.

Par les précautions que j'ai prises et les ordres que j'ai donnés au départ du Sr Glemet, j'ai lieu d'espérer que la traite de Foulepointe aura bon succès.

J'ai omis de répondre dans le corps de cette lettre aux changements que l'établissement de M. de Maudave doit apporter dans l'objet même des traites et dans les effets qu'on a employés jusqu'ici à cela. Mon opinion est qu'il faut que M. de Maudave soit sur les lieux pour nous indiquer les modifications qui seront nécessaires à cet égard, relativement aux progrès de son entreprise et au plan fixé auquel il s'arrêtera. Jusque-là les traites de Madagascar doivent être faites sur le plan adopté par la nouvelle administration, c'est-à-dire sans piastres, avec les effets de traite ordinaires, M. de Maudave en convient. Cela peut avoir lieu encore au moins trois ou quatre ans à Foulepointe ; et s'il faut le changer plus tôt au Fort Dauphin, ce sera à M. de Maudave à nous indiquer la nature d'effets qu'il pourra substituer avec succès aux fusils et à la poudre ; mais je crois que ce changement sera très difficile à faire.

* * *